

une autre ville, ce n'est pas de la planification, monsieur le Président, c'est de la partisanerie, et je m'oppose à cette décision.

La construction d'un nouveau laboratoire de lutte contre la maladie, au coût de 93 millions de dollars, avait été prévue ici pour Ottawa. Il doit donc être construit à Ottawa. En transférant le laboratoire de microbiologie à Winnipeg, le gouvernement sacrifie le potentiel de notre région, sacrifie le bien-être de 85 employés qui seront touchés et ce, pour tenter d'aller chercher quelques votes de plus. Est-ce que le gouvernement procédera de la même façon partisane dans son choix du site pour l'Agence spatiale canadienne? Probablement. Car il semble que le gouvernement conservateur préfère assouvir ses besoins de politiciaillerie plutôt que d'agir, selon toute logique, dans l'intérêt national. Et j'invite les députés de la région d'Ottawa, incluant le député d'Ottawa—Carleton (M. Turner), à s'occuper de ces affaires et de faire quelque chose.

\* \* \*

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LA NÉCESSITÉ POUR LE GOUVERNEMENT D'ÉCOUTER LE REGROUPEMENT POUR LA PAPETERIE RÉGIONALE À MATANE

**M. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane):** Monsieur le Président, je tiens à sensibiliser mes collègues ministres qui auront à prendre ces jours-ci une importante décision, une décision qui changera pour des décennies le visage économique de l'une des régions les plus pauvres de notre immense pays. Le regroupement pour la Papeterie régionale à Matane place toute sa confiance en notre gouvernement, mais il craint toujours au plus haut point le lobby des papetières.

Au nom des citoyens que je représente, je demande à mes collègues ministres d'analyser davantage les besoins de cette région plutôt que les cris non justifiés des papetières. Ce sont des entreprises qui continueront d'empocher des millions même après l'arrivée de la papeterie régionale à Matane. Ces derniers temps, la population a tenu des manifestations pacifiques et en tiendra d'autres pour démontrer qu'il existe une véritable solidarité dans ce projet.

Chers collègues, je vous le demande, permettez aux promoteurs de ce projet majeur l'accès à nos programmes réguliers, voués au développement régional. Ce sera une preuve de plus que le gouvernement conservateur veut et prendra toujours les moyens pour abattre les disparités régionales. Je le répète, les cris de la population que je représente doivent primer sur les cris des papetières!

\* \* \*

[Traduction]

### L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

LES RÉPERCUSSIONS DE L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, le 23 juin dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) a déclaré ce qui suit au sujet de la décision de la Federal Energy Regulatory Commission, aux États-Unis, d'empêcher les producteurs canadiens de gaz naturel de faire payer les frais généraux du gazoduc au

### Article 21 du Règlement

Canada aux acheteurs de gaz naturel aux États-Unis, alors que ces derniers s'étaient engagés à le faire par écrit; voici:

Comment peut-on établir de solides principes de libre-échange entre nos deux pays, lorsqu'un organisme de réglementation peut se moquer d'accords commerciaux négociés librement et mutuellement acceptables?

Manifestement les gens croiront que grâce à la signature d'un accord de libre-échange, le problème ne se pose plus. Ce n'est pas du tout le cas! Voici ce à quoi nous avons eu droit: «Les parties se consulteront sur les mesures de réglementation dans le secteur énergétique qui pourraient directement entraîner une discrimination contraire aux principes de l'Accord». La belle affaire!

Qu'avons-nous cédé? C'est l'Office national de l'énergie qui est la principale victime. Nous avons renoncé à la protection que nous offrait notre réglementation et en retour, les États-Unis n'ont rien cédé.

\* \* \*

### L'ALPHABÉTISATION

LA DISCRIMINATION CONTRE LES ILLETTRÉS

**M. W. R. Bud Jardine (Northumberland—Miramichi):** Monsieur le Président, une étude récente a révélé qu'un pourcentage alarmant de Canadiens sont considérés comme des illettrés fonctionnels. Ils ne savent ni lire ni écrire ni calculer mentalement ou ils le font beaucoup moins bien que les gens qui ont un minimum d'instruction. Leur sort est peu enviable et nous contribuons tous les jours à l'aggraver de bien des façons en pratiquant contre eux une discrimination plus ou moins subtile.

Voici un exemple. On nous invite tous les jours à tenter notre chance sans que nous ayons à acheter quoi que ce soit. Il suffit de remplir une formule et on peut gagner un voyage gratuit, des provisions gratuites, de l'essence gratuite si on peut répondre en un temps limité à une question destinée à vérifier nos capacités. Quel genre de questions pose-t-on? On demande de résoudre un problème d'arithmétique, d'additionner, de soustraire, de multiplier et de diviser. Pour un trop grand nombre de nos citoyens, ce n'est pas une épreuve destinée à vérifier leurs capacités, c'est une véritable humiliation.

A notre époque de lotos, de super-lotos et de mini-lotos, pourquoi limitons-nous la possibilité pour beaucoup de nos citoyens de gagner un prix en évaluant leur niveau d'instruction? Si c'est la loi qui l'exige, modifions-la.

\* \* \*

### LA GARDE DES ENFANTS

LE RETARD DANS L'INSTAURATION D'UN PROGRAMME NATIONAL

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Avant que la Semaine de la famille se termine, il faut signaler le refus du gouvernement de remplir ses promesses concernant la garde des enfants. En 1984, dans le débat des chefs de parti, le premier ministre (M. Mulroney) a promis que la garde des enfants serait une priorité de son gouvernement. Il a répété sa promesse aux premiers ministres à Vancouver en disant que des ressources considérables seraient affectées à un programme national de garde d'enfants. Il y a trois ans de cela et on n'a encore rien fait.